



## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 23 AOUT 2024**

### **CONVOCAATION**

Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale extraordinaire du Yacht Club de Dinard qui aura lieu :

**Vendredi 23 aout 2024 à 18h00**

au siège du  
Yacht Club de Dinard  
Promenade du Clair de Lune  
35800 DINARD

Ordre du jour:

- Rapport moral
- Rapport financier
- Fixation du montant des cotisations
- Renouvellement du Comité de Direction
- Questions diverses

Pour valider les délibérations, la présence du quart des membres est nécessaire. Le vote par procuration est admis, dans la limite de 8 pouvoirs maximum par personne ayant le droit de vote. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents et représentés.

Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation 2024.

Votre présence à cette assemblée témoigne de votre engagement associatif. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un membre à jour de sa cotisation 2024. Un formulaire de pouvoir est joint à cette convocation.

Promenade du Clair de Lune – 35800 Dinard – Tel : 09 66 91 14 32  
Email : [contact@yacht-club-dinard.fr](mailto:contact@yacht-club-dinard.fr)  
Site : [yacht-club-dinard.fr](http://yacht-club-dinard.fr)

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901